

Le 25 juin 2020



INTERCO 44
Section CFDT Nantes

www.cfdtnantesvillemetropole.fr

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CHSCT SPÉCIFIQUE COVID-19 DU 24 JUIN 2020

Participants : E. LEFRANC, C. CORBOU, R. FORTUN, K. HASNAOUI, M. SACKUR,
P. TRACLET, E. BOUQUIN,
CFDT/CGT/UNSA/FO/CFTC : 2 représentants par OS et les secrétaires des OS

I- Enquête sur les usages numériques

Les usages numériques ont explosé ces derniers mois et le DRN souhaite mener deux enquêtes pour mieux appréhender les enjeux futurs et pour savoir sur quels domaines ils devront concentrer leurs efforts.

La première enquête s'adresse aux utilisateurs de Tixeo. Ce logiciel est utilisé pour des visioconférences, plus de 700 réunions par semaine avec celui-ci. L'enquête est en ligne cette semaine pour des résultats au début de l'été.

La deuxième enquête sur les usages numériques commencera à partir de la mi-juillet jusqu'à la fin août pour recueillir l'avis des agents sur l'expérience unique que nous avons vécu au télétravail et travail.

La CFDT est intervenue pour exprimer la problématique de certains agents :
« Dans certaines directions les agents ne connaissent pas leurs codes pour accéder à Naonantes, quelle est la procédure pour qu'ils puissent les récupérer ? »

L'UNSA a appuyé notre demande.

L'administration répond qu'elle a le projet d'équiper en priorité les agents de la direction des Sports et de la direction de l'Éducation pour qu'ils puissent tous avoir une adresse professionnelle et l'accès à Naonantes. Ceci accompagné de la formation « accès aux numériques ».

De plus, les G2I ont un document de 2 pages expliquant comment récupérer son identifiant et son mot de passe.



INTERCO 44

Section CFDT Nantes
LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes
02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23
cfdt@nantesmetropole.fr

La CFDT a précisé que c'est une demande formulée depuis de nombreuses années. Le besoin de se connecter s'est accentué pendant cette période pour garder du lien avec la collectivité, recueillir de l'information est essentielle. Les agents des EHPAD travaillant en présentiel ont aussi exprimé fortement ce besoin.

Notre collectivité doit travailler au plus vite pour réduire la fracture numérique dans certains services, il faut que ce soit un enjeu fort du prochain mandat !

II- Point sur les MAPE

Depuis le 22 juin, les règles se sont assouplies dans les MAPE. Les unités ne sont plus limitées à 10 enfants. La distance d'un mètre pour manger entre les enfants est supprimée. Les groupes ne peuvent pas se mélanger mais maintenant ils peuvent se croiser, un groupe passe dans la salle motricité puis un autre après.

Le port du masque est obligatoire pour les parents. Mais il n'est plus obligatoire pour les agents, sauf pour les agents ayant une pathologie à risque face au Covid-19. Aussi la direction a décidé que le port du masque est obligatoire pour tous les agents jusqu'à la fermeture d'été (date qui varie selon les établissements) pour ne pas créer de différence.

Avec les fortes chaleurs, les ventilateurs sont autorisés s'ils ne sont pas orientés vers les personnes.

III- Point sur les écoles

Les écoles accueillent tous les enfants depuis le 22 juin. Ceci a nécessité un gros travail en amont pour remettre les écoles en état (le mobilier qui avait été transféré pour la reprise du 14 mai a dû être redéployé ; le scotch a dû être retiré des couloirs, ...). Comme dans les MAPE, les règles se sont assouplies avec l'abolition de la distanciation sociale. Les parents peuvent rentrer dans les écoles. Le taux de remplissage des écoles nantaises depuis le 22 juin est de 84 à 92 %.

Les agents doivent continuer à mettre leurs masques. Les enfants doivent régulièrement se laver les mains et les entrées dans les toilettes restent échelonnées.

La cuisine centrale fournit des pique-niques le midi aux écoliers et elle reprendra son activité normale (repas chaud) avec l'ouverture des centres aérés.

IV- Point sur les EHPAD

D'une manière générale, les EHPAD et les Résidences Autonomies ont été très peu touchés par le Covid-19. Sur les 780 résidents, une personne décédée du Covid-19. Actuellement, 3 résidents sur un même EHPAD sont isolés après des tests positifs.

Les modalités de visites restent exigeantes :

- Limitées à 2 personnes,
- Port du masque obligatoire.



INTERCO 44

Section CFDT Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr

Les consignes sanitaires vont continuer tout l'été ainsi que les renforts.

Pour les agents, leurs congés d'été sont validés sauf peut-être pour une infirmière (métier particulièrement sous-tension).

La CFDT a voulu savoir quelle est la situation sanitaire sur les EHPAD autre que le Covid-19.

L'administration nous a répondu qu'un EHPAD a connu une phase épidémique de troubles digestifs et 31 résidents ont été touchés ; 7 sont encore malades. Il semblerait que cela soit une gastro-entérite bien que ce ne soit pas la saison.

Avec les fortes chaleurs, les résidents peuvent être regroupés dans une pièce rafraîchissante (les climatiseurs peuvent fonctionner).

V- Bilan dans les piscines

Quatre piscines ont rouvert au public. La tarification a été revue à la baisse suite à l'arrêt d'un certain nombre de prestations. En moyenne les piscines ont accueilli 600 personnes par jour ce qui est un effectif faible.

La CFDT a interrogé :

« *Quels sont les effectifs nécessaires pour l'ouverture de chaque piscine (sur les bassins, l'accueil et les vestiaires) ? Et quels moyens supplémentaires prévus ?* »

L'administration nous a répondu que les moyens mobilisés sont conformes au POS (Plan d'organisation des Secours) :

- Piscine Jules Verne : 6 sur les bassins et 6 pour l'accueil et les vestiaires,
- Piscine Léo Lagrange : 6 sur les bassins et 5 pour l'accueil et les vestiaires,
- Piscine Petite Amazonie : 3 sur les bassins et 3 pour l'accueil et les vestiaires,
- Piscine Dervallières : 6 sur les bassins et 7 pour l'accueil et les vestiaires.

Des médiateurs viennent en renfort ainsi que des agents de la société Lynx pour gérer la file d'attente à l'accueil.

En conclusion, les réunions CHSCT spécifiques Covid-19 tous les mercredis après-midi s'achèvent ici, après 15 semaines. La CFDT remercie tous les agents et adhérents qui nous ont informés des problématiques qu'ils pouvaient rencontrer. Ces réunions ont renforcé le rôle de prévention des syndicats. Cela a aussi aidé l'administration et les élus dans la prise de décision, plus rapidement et au plus près des remontées des agents.

La section CFDT Nantes a connu des moments intenses :

- **Le début du confinement : mise en place du PCA (plan de continuité d'activité)**
- **La vigilance dans les EHPAD**
- **Le déconfinement : mise en place du PRA (plan progressif d'activité)**
- **Puis le 2 juin : la reprise d'activité**



Section CFDT Nantes
LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes
02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23
cfdt@nantesmetropole.fr

La CFDT reste à vos côtés tout au long de l'été, la permanence section NANTES et Métropole est ouverte, nous nous relayeront pendant la période de congés !

Restons prudents, continuons à respecter les gestes barrières pour éviter de revivre cette crise sanitaire, le CHSCT est là aussi pour y veillez !

N'hésitez pas à nous contacter pour partager vos problématiques de services COVID ou sur d'autres sujets !

BONNES VACANCES à TOUS



INTERCO 44
Nantes CFDT

Section CFDT Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr